

N°1261

du 30
AOÛT
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Par une rencontre de toute son équipe dirigeante à Sotouboua

L'INSEED consolide ses capacités opérationnelles

P.6 Dans le cadre du Projet régional en Afrique de l'Ouest / Avec la coopération française

La Police nationale équipée contre le trafic de stupéfiants

P.6 Sur la base du Rapport annuel 2018 de la Banque centrale (BCEAO)

A l'exception du Togo, "risque de surendettement faible ou modéré" dans l'UEMOA

P.3 **Au sommet de la TICAD 7 au Japon**

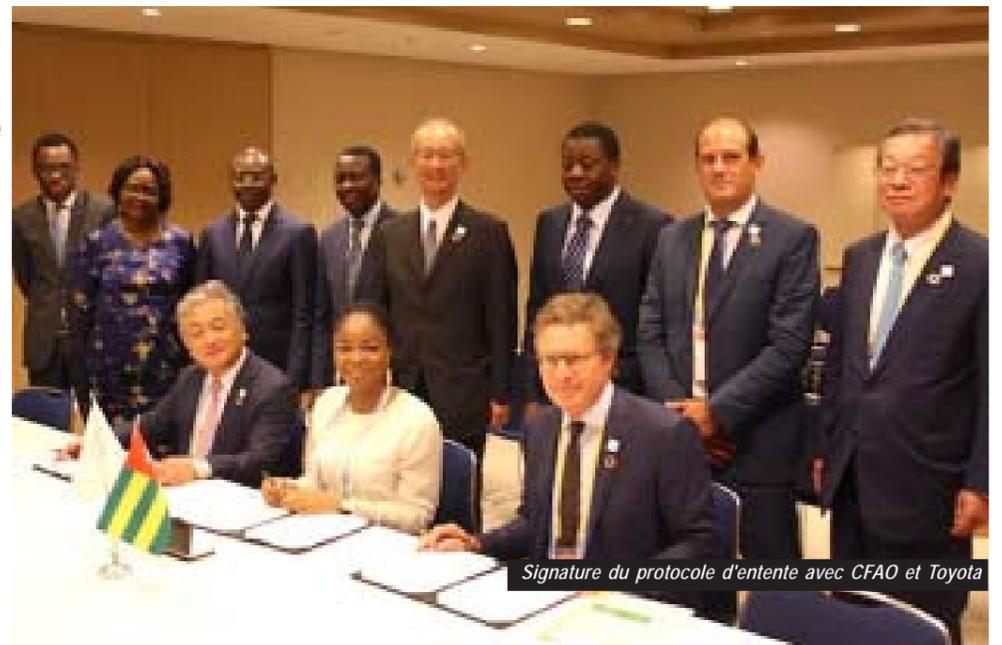
La délégation togolaise arrache des signatures d'accords

P.4 Evaluation des politiques et institutions nationales en Afrique

CPIA: 2ème progression consécutive pour le Togo

P.4 Poursuite des négociations autour du contentieux maritime Togo-Ghana

Rendez-vous en septembre pour parachever le travail, selon Stanislas Baba



Signature du protocole d'entente avec CFAO et Toyota

P.4 Depuis le 9 août 2019 au Togo

De nouveaux tarifs à la hausse par la TdE

* La TdE veut rétablir le «déséquilibre social», car les ménages les plus pauvres sont logés à la même enseigne que les industries et entreprises, plus rentables.

P.3 Programme de réparations du Hcrrun

Des victimes enterrent la hache de guerre et se consacrent à une nouvelle vie

* « Ce «geste (indemnisations, ndlr)» a apaisé mes souffrances et contribué à chasser les démons de haine et de vengeance qui m'habitaient et me hantaient. »

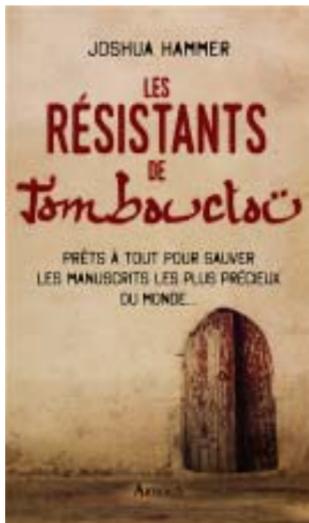
Cinéma

L'essai "Les résistants de Tombouctou" bientôt en documentaire

L'histoire des manuscrits de Tombouctou sauvés des bûchers d'Al Qaida et relatée dans le livre de Joshua Hammer va être le sujet d'un documentaire.

Le document de Joshua Hammer, *Les résistants de Tombouctou*: prêts à tout pour sauver les manuscrits les plus précieux du monde, paru chez Arthaud en 2016, va devenir un documentaire. Ce best-seller aux Etats-Unis sera adapté par Otto Bell, remarqué il y a trois ans pour son film documentaire *La jeune fille et son aigle*.

Le livre suivait l'histoire périlleuse d'Abdel Kader Haïdara, bibliothécaire, qui, avec d'autres amoureux du livre, tentent de sauver les manuscrits précieux hébergés à Tombouctou et menacés par des bûchers allumés par les terroristes. Des milliers de livres et manuscrits ont ainsi pu être sauvés en leur faisant traverser des centaines de kilomètres à travers le désert. Tombouctou avait été occupée par Al Qaida durant près d'une année, en 2012 et 2013.



Une partie des images a déjà été tournée, selon le site Deadline, dans le plus grand secret, pour des raisons de sécurité, durant ces derniers mois, au Mali. Le réalisateur prévoit également d'insérer des images d'archives, y compris des contenus filmés par les jihadistes, des reportages télévisés et des vidéos prises par les habitants durant l'occupation.

Télévision

Beaucoup de changement dans ONPC

En perte d'audience le samedi en deuxième partie de soirée, "On n'est pas couché" (France 2) se réinvente pour sa 14e saison, lancée le 31 août.

Parmi les changements, le décor. Le bleu électrique dominant disparaît au profit d'un univers plus pop et blanc et un public moins présent en arrière-plan. Par ailleurs, le monologue de l'animateur en début d'émission disparaît, remplacé par des brèves d'actualités qui serviront à lancer les débats. Enfin, il y aura de nouveau de la place pour un humoriste. Thomas VDB inaugure cette case. D'autres rubriques devraient être dévoilées samedi.

Mais la grande révolution du show, c'est la disparition des deux chroniqueurs. Dans une interview à Télé-Loisirs, Laurent Ruquier s'explique: "ONPC va essayer de prendre le contre-pied, avec un état d'esprit plus positif et bienveillant, tout en restant critique. On essaiera au contraire de démonter les buzz et les fausses polémiques. J'inviterai

des témoins de l'actualité, des journalistes, des critiques... Je commence à noter des noms, mais le plateau sera composé tardivement, en fonction des invités du jour et des sujets de la semaine. Ce sera du sur-mesure. Le retour d'anciens chroniqueurs n'est pas interdit, même si mon idée reste de trouver des profils pas encore vu ailleurs".

Aussi, "ONPC" fera appel à des intervenants non rémunérés. Pour sa rentrée, la productrice a annoncé qu'il s'agissait de l'écrivain Frédéric Beigbeder et de la journaliste de France Culture et de Public Sénat Adèle Van Reeth, qui évoqueront leur actualité et réagiront aux propos des invités. "Il y aura d'un côté des personnalités qui ont une actualité culturelle et de l'autre, des personnalités capables de parler des faits de société", a précisé Catherine Barma sur France Inter. Frédéric Beigbeder, selon puremedias.com, s'est décommandé. Franz-Olivier Giesbert le remplacera.

Nécrologie

France : Le comédien Michel Aumont est mort

On vient d'apprendre ce jeudi la mort du comédien Michel Aumont. Agé de 82 ans, l'acteur de théâtre et de cinéma s'est éteint dans la nuit. Récompensé par quatre Molières, il était habitué des seconds rôles au cinéma, par exemple dans Un dimanche à la campagne de Bertrand

Tavernier. L'ex-président du Festival de Cannes Gilles Jacob a salué un "très grand comédien, théâtre et cinéma, classique et moderne". "Le maintien, l'intonation, le phrasé, la justesse, l'ironie discrète jamais bien loin et cette sorte d'épaisseur humaine qui sert les grands rôles.

Histoire

L'Unesco demande le renforcement des contenus didactiques sur l'esclavage

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a exhorté les pays africains à envisager l'inclusion des leçons tirées de la traite d'esclaves transatlantique dans leurs programmes éducatifs.

Abdourahamane Diallo, représentant de l'UNESCO au Ghana, a déclaré qu'il était important d'édu-

quer la jeune génération sur toute l'histoire de l'esclavage, ses effets sur le continent et les descendants d'esclaves africains, afin d'engendrer un processus de guérison efficace.

"C'est une décision prise par l'Union africaine (UA) que tous les Etats membres fassent un usage éducatif du projet d'esclavage, mais les pays sont très lents dans sa mise en œuvre", a déclaré M. Diallo.

Ce dernier s'adressait à Xinhua lors de l'introduction de la publication "Legacy of Slavery" (Héritage de l'esclavage) dans le cadre de la



commémoration du 400e anniversaire du débarquement des premiers esclaves africains aux Etats-Unis d'Amérique.

Il a exhorté le Ghana, qui a consacré 2019 comme l'Année du retour pour les descendants d'Africains esclaves, à profiter des célébrations pour mener ce programme, afin que la jeune génération sache ce qui

s'est passé pour empêcher la répétition de l'histoire.

L'enseignement de l'esclavage en Afrique reste encore superficiel, du fait de l'absence de travaux conséquents de la part des historiens africains. La participation des royaumes africains notamment les plus prépondérants, sur la côte et à l'intérieur du continent, restent très peu étudiés. Et les historiens ont très peu abordé la traite transsaharienne, qui a duré plusieurs siècles, et a installé des rapports conflictuels entre les Maghrébins et les Subsahariens.

Archéologie

Le plus grand site de sacrifice rituel d'enfants découvert au Pérou

Une équipe d'archéologues a mis au jour les restes de 227 enfants sacrifiés selon un rituel de la culture précolombienne Chimú, présente sur la côte nord du Pérou actuel jusqu'à la fin du XVe siècle, a indiqué l'archéologue Feren Castillo, une découverte d'une ampleur sans équivalent dans le monde. "Il s'agit de

plus grand site de sacrifice d'enfants", a expliqué l'archéologue depuis la ville de Trujillo, précisant que les fouilles commencées en 2018 se situaient sur le site de Pampa la Cruz, dans la station balnéaire de Huanchaco, à quelque 700 kilomètres au nord de Lima.



ans, ont été tués selon un rituel offert aux dieux de la civilisation Chimú censé apaiser leur colère, supposée responsable des catastrophes naturelles liées au phénomène climatique El Niño. Les archéologues ont d'ailleurs trouvé des preuves d'un épisode de pluies abondantes au moment du sacrifice. Huanchaco a

été le théâtre de plusieurs sacrifices massifs d'enfants sous l'empire Chimú. Un charnier de 56 enfants avait été exhumé en juin 2018 sur le même site de Pampa la Cruz et un autre de 140 enfants et 200 jeunes lamas avait été découvert en avril de la même année à proximité, sur le site de Huanchaquito.

AZIMUTS INFOS

Œdème

L'œdème est un gonflement des tissus causé par un excès de liquide. Il survient lorsque les capillaires, de minuscules vaisseaux sanguins, laissent fuir du liquide qui va alors s'accumuler dans les tissus environnants. L'œdème peut affecter n'importe quel organe ou partie du corps, mais il est plus courant sur les mains, les bras, les pieds, les chevilles et les jambes. Les personnes âgées et les femmes enceintes, notamment au cours du troisième trimestre de grossesse, sont fréquemment touchées. L'œdème traduit généralement une affection sous-jacente, qui varie selon sa localisation.

Les principaux types d'œdèmes

*Œdème périphérique (chevilles, jambes, mains, pieds...) : la peau est enflée et marque un creux pendant plusieurs secondes quand on appuie dessus. Il traduit généralement des troubles de la perméabilité des petits vaisseaux. Ses causes peuvent être extrêmement variées : insuffisance cardiaque ou veineuse, phlébite, inflammation, dysfonctionnement rénal, malnutrition avec hypo-albuminémie... Certains médicaments comme les corticoïdes, les contraceptifs et les vasodilatateurs peuvent aussi entraîner des œdèmes.

*Œdème pulmonaire : un excès de liquide s'accumule dans les espaces interstitiels des poumons, provoquant une difficulté à respirer, un essoufflement et une douleur thoracique. Il résulte le plus souvent d'une insuffisance cardiaque congestive et doit faire l'objet d'une prise en charge rapide.

*Œdème cérébral : le liquide se disperse dans le cerveau, provoquant une augmentation de la pression au sein de la boîte crânienne. Il peut faire suite à un AVC, une méningite, un traumatisme crânien ou une tumeur. Les symptômes sont des maux de tête, des douleurs ou raideurs cervicales, une perte de vision totale ou partielle, des nausées, vomissements et vertiges.

*Œdème maculaire : c'est une accumulation de liquide dans la macula, la partie de l'œil qui permet la vision centrale et fine. Il peut survenir après une opération de la cataracte (œdème maculaire cystoïde), mais il s'agit le plus souvent d'une complication du diabète, où les vaisseaux sanguins laissent échapper du liquide et engendrent une inflammation. Les symptômes sont une baisse de la vision, une métamorphose (les lignes droites deviennent ondulées) et une difficulté à distinguer les détails.

Les débuts du terrible virus Ebola en République démocratique du Congo

Plusieurs cas et des décès suspects ont été enregistrés ces derniers jours. L'Organisation mondiale de la santé prend très au sérieux l'apparition de cette maladie mortelle, extrêmement contagieuse et contre laquelle il n'existe aucun traitement.

Au 31 décembre 2009, trois cas de fièvre hémorragique à virus Ebola ont été confirmés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en République démocratique du Congo (RD Congo), alors que 184 autres malades "non confirmés" sont toujours en observation. Tout porte à croire par ailleurs, que la maladie serait à l'origine de 12 décès "suspects".

Le centre du pays (et plus spécialement la province du Kasai-Occidental) serait le plus durement touché. Des équipes de l'OMS sont déjà sur place. "Nous avons déployé cinq véhicules médicalisés qui parcourent la zone de Mweka, le centre de l'épidémie" précise l'Organisation. De nombreuses ONG sont également à l'œuvre sur le terrain.

Une seule défense possible : isoler les malades

Il y a urgence. La fièvre hémorragique Ebola est extrêmement contagieuse et aucun traitement ni vaccin ne sont à ce jour disponibles. La seule mesure efficace consiste à isoler les malades. Cette pathologie se caractérise par une brusque montée de température, des céphalées et des maux de gorge. Elle est suivie de vomissements, de diarrhées, d'éruptions cutanées, d'insuffisance rénale, hépatique et d'hémorragies internes et externes.

Soyez donc extrêmement vigilant si vous prévoyez de vous rendre en Afrique centrale. Le virus Ebola se transmet par contact direct avec le sang ou des sécrétions biologiques des personnes infectées. Et surtout, éloignez-vous des animaux ou de leurs carcasses, notamment celles des primates et des chauves-souris.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wulti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

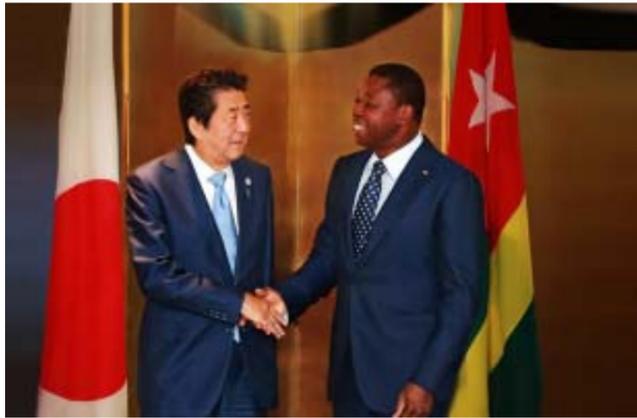
Au sommet de la TICAD 7 au Japon

La délégation togolaise arrache des signatures d'accords

Late Pater

Les contacts d'entrée. Le président togolais Faure Gnassingbé séjourne, depuis le 26 août 2019, au Japon dans le cadre de la septième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 7), du 28 au 30 août 2019 à Yokohama. Le 27 août 2019, il s'est rendu dans la commune de Watari Cho, victime du Tsunami en mars 2011, pour apprécier l'évolution de la situation. Ce déplacement s'inscrit dans le prolongement de la solidarité agissante qu'il a manifestée aux populations de Watari Cho lors de sa première visite, le 11 juin 2011, trois mois après la catastrophe. Faure Gnassingbé a, pour la circonstance, rendu un hommage aux autorités locales pour leur engagement dans la reconstruction rapide de la commune. «*Chaque jour, vous faites la preuve que l'être humain, par sa volonté et son engagement, est plus fort que toutes les adversités. Je salue le gouvernement japonais qui a fait preuve d'une capacité de réaction rapide et de solidarité, notamment à travers la création de l'agence de la reconstruction et tous les efforts qui ont été consentis pour soutenir les localités touchées par la catastrophe*». Le Togo veut se faire inoculer cet effort de reconstruction des autorités de cette commune, à travers une possible coopération décentralisée.

Le N°1 togolais a été le premier leader africain à se rendre sur les lieux du drame, trois mois après la catastrophe. Cette marque de solidarité a été saluée par les Japonais



Shinzo Abe et Faure Gnassingbé

en général et les populations de Watari Cho en particulier.

Puis, le chef de l'Etat togolais s'est rendu au siège de Mitsubishi Corporation, dans la recherche de financement du Plan national de développement (PND) qui s'appuie sur un partenariat public-privé. Avec les premiers responsables de cette unité industrielle de renommée internationale, M. Gnassingbé a évoqué les opportunités d'investissement qu'offre le Togo notamment dans les domaines des énergies renouvelables et de l'agriculture, avec l'implication du secteur privé. Les responsables de Mitsubishi Corporation lui ont exprimé leur reconnaissance pour son engagement personnel dans le renforcement de la coopération économique entre les deux pays, et ont émis le souhait d'accompagner le Togo dans la poursuite de la mise en œuvre du PND, notamment dans sa politique d'électrification rurale à travers les solutions Off-grid (hors-réseau) et de promotion de l'agro-business. Créé en 1954, Mitsubishi Corporation est un conglomérat de plus de

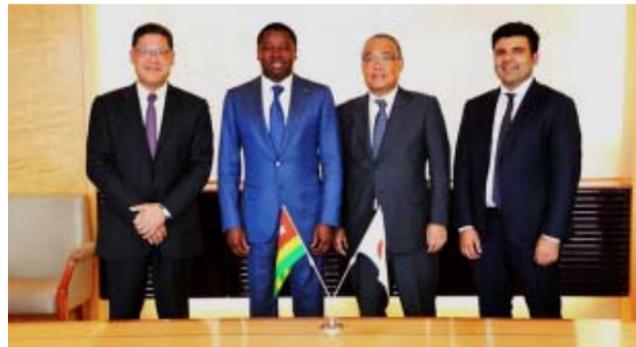
300 sociétés basé dans plus de 90 pays du monde dont 11 africains. Elle intervient, entre autres, dans les domaines des infrastructures, de la logistique, du développement, des finances et de l'énergie.

Les premières signatures. Et déjà, à la suite d'une rencontre au siège du conglomérat à Tokyo, une opération de levée de fonds de Mitsubishi Corporation (à hauteur de 50 millions de dollars) a été conclue au profit de la société britannique BBOX qui devra poursuivre son expansion internationale notamment en Afrique où elle est actuellement présente dans 12 pays, ainsi qu'en Asie. BBOX est le premier opérateur agréé sur l'initiative présidentielle CIZO au Togo où elle dit avoir fourni des kits solaires à plus de 8 000 ménages en 2018.

Le 28 août, peu après l'ouverture officielle de la 7^{ème} TICAD, le Togo se lie à CFAO et Toyota dans le cadre de la digitalisation de l'administration publique et des énergies renouvelables. Cina Lawson, ministre des postes, de l'économie numérique et des innovations tech-

nologiques, a paraphé un protocole d'entente à deux volets avec le géant de la distribution spécialisée CFAO Group et sa maison mère Toyota Tsusho Corporation. C'est CFAO Technology & Energy qui va appuyer le Togo dans la dématérialisation de son administration pour la rendre plus efficace et plus performante à partir du numérique. CFAO est déjà présent sur le projet de construction du Carrier hotel de Lomé et a aussi aidé le Togo à mettre en place son premier point d'échange internet IXP. Le Togo ambitionne de porter à 50% la part du renouvelable dans son mix énergétique, à l'horizon 2030.

Le talk-show des ministres. «*Cette vision du chef de l'Etat a été également saluée à Tokyo lors d'une importante rencontre entre la délégation togolaise et le secteur privé japonais. L'objectif était de vendre la destination Togo aux in-*



Faure Gnassingbé et des responsables de Mitsubishi Corporation

vestisseurs et opérateurs économiques nippons», précise la note de presse. Il s'est agi des hommes d'affaires japonais des plus en vue, très dynamiques, dont les domaines d'intervention cadrent bien avec les différents axes du PND 2018-2022.



Faure Gnassingbé et certains de ses pairs

Tour à tour, le ministre du commerce, du secteur privé et de la consommation locale, Kodjo Adédézé, a exprimé la ferme volonté du gouvernement togolais de capitaliser les excellentes relations qui existent entre le Japon et le Togo, et souligné les opportunités d'investissement qu'offre le Togo avec l'implication du secteur privé national et in-

ternational à hauteur de 65% pour la réalisation du PND. Les efforts consentis par le gouvernement dans les domaines des infrastructures et de l'énergie ont été expliqués aux hommes d'affaires, respectivement par la ministre des infrastruc-

tures et des transports, Mme Zouréhatou Tchakondo Kassah-Traoré, et le conseiller en énergie du Président de la République, Shégou Bakari. Le secteur de l'agriculture, qui enregistre un bond qualitatif, a également fait l'objet de présentation par le ministre de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, Koutéra Bataka. Sans oublier les explications relatives au climat des affaires favorable pour les investissements au Togo.

Les hommes d'affaires japonais ont été conviés à prendre part, en novembre 2019 à Lomé, aux journées d'échanges organisées par le gouvernement togolais en partenariat avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et dédiées à l'aide publique au développement.

Partenaire de longue date, le Japon accompagne le Togo dans sa marche vers le développement. En témoignent les financements s'élevant à près de 72.829.170 USD sur la période 2011-2018, exception faite de 2012, et qui concernent la rénovation du port de pêche, le soutien au Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), la cartographie numérique, la construction des ponts sur les rivières Kara et Koumougou, etc.

L'échange de civilités Faure Gnassingbé- Shinzô Abe. La cérémonie d'ouverture de la TICAD 7 a eu lieu le mercredi 28 août à Yokohama, ville portuaire du Japon. Le sommet est placé sous le thème «*Faire progresser le développement de l'Afrique par les hommes, la technologie et l'innovation*». Il est prévu, entre autres, l'adoption de la «*Déclaration de Yokohama*» et d'un plan d'action pour sa mise en œuvre. En marge des travaux, le président Faure Gnassingbé s'est entretenu avec le Premier ministre japonais, Shinzô Abe. Au centre des échanges, le partenariat agissant entre le Japon et le Togo dans plusieurs secteurs socio-économiques. Shinzô Abe s'est félicité de l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays, et la convergence de leurs vues sur les questions de coopération multilatérale. Il n'a pas manqué de saluer la gouvernance mise en œuvre par le N°1 togolais qui active tous les leviers qui favorisent le développement du pays. De son côté, M. Gnassingbé s'est félicité du soutien du gouvernement japonais et de la détermination du secteur privé nippon à investir davantage au Togo, conformément dans le Plan national de développement.

Programme de réparations du Hcrrun

Des victimes enterrent la hache de guerre et se consacrent à une nouvelle vie

«*Ce geste (indemnisations, ndr) a apaisé mes souffrances et contribué à chasser les démons de haine et de vengeance qui m'habitaient et me hantaient.*»

Le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale, HCRRUN, vient d'achever une nouvelle étape de la phase des indemnisations des victimes des violences politiques survenues au Togo de 1958 à 2005. Durant trois (03) semaines - du 22 Juillet au 10 août 2019 - dans les régions de la Kara, Centrale et Plateaux, 1152 victimes de la période de 2005 qui ont été servis, tout heureux de recevoir la reconnaissance de l'Etat togolais de leur état de victime, et une fois leur chèque en poche, rêvent d'en faire quelque chose comme certains des bénéficiaires des premières opérations d'indemnisation débutée en Décembre 2017.

Eric J.

Erigée un peu à l'écart du village, une petite villa de style contemporaine du vieux Koffi Bassa dit «*Papalopa*» à Danyi-Apéyéme dans la préfecture de Dayes (environ 180 km au nord-ouest de Lomé), tranche résolument avec celles qui l'entourent. Le propriétaire tout heureux de sa maison flambant neuve, construite grâce au fond des indemnisations qu'il a reçus auprès du HCRRUN n'en est pas peu fier et clame haut et fort, à qui veut bien l'entendre, sa satisfaction à l'endroit du gouvernement togolais et du HCRRUN qui ne l'ont pas oublié. «*C'était une surprise pour moi, une agréable surprise, je m'y attendais pas*», dit-il, d'autant que depuis sa déposition devant la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), aucun signe allant dans ce sens n'a été fait. Mieux les



La table d'honneur lors de la rencontre

années qui passaient amoindrissaient son espoir jusqu'à ce jour de Décembre 2017 où il entendit son nom sur les ondes de la radio nationale, Radio Lomé, l'invitant à passer au siège du HCRRUN dans la capitale pour affaire le concernant.

La suite de l'histoire, c'est donc un bâtiment en dur «*chambre-salon*» avec une terrasse dans lequel se plaît le vieux «*Papalopa*» âgé aujourd'hui de 64 ans. «*Le*

fait que le gouvernement se soit souvenu de moi est largement suffisant. L'indemnisation qui m'a permis d'avoir cette belle maison n'est qu'une cerise sur le gâteau et je ne cesserai jamais de remercier les autorités pour ce geste à mon endroit», clame Kofi Bassa, heureux comme un pinson au printemps, dans un éclat de rire, montrant sa parfaite dentition, une prothèse posée grâce à la prise en charge médicale initiée par le

HCRRUN dont il était aussi bénéficiaire. La prise en charge médicale est menée par l'équipe de médecins de l'ONG Aimes Afrique qui s'est occupée de plus d'une dizaine de pathologies.

En attendant un prochain round d'indemnisation, ce sont au total 7.660 victimes de toutes les périodes confondues (1958-2005) qui ont déjà été réparées. Outre ceux qui ont entamé des travaux de construction de maison avec leur dû, certains ont repris leurs activités commerciales comme dame Félicité, couturière de profession reconvertie dans la vente de produits maraichers à Aného (50 km à l'Est de Lomé), les femmes revendeuses d'ananas de la ville de Notsè (environ 100 km au Nord de Lomé) qui reprennent leurs activités, dame Djobo à Sokodé (350 km au nord de Lomé) qui a pu renforcer et étoffer son étalage, dame Kolani qui tient un petit commerce dans le



Un des bénéficiaires des actions du HCRRUN

grand marché de Dapaong (environ 600 km au Nord de Lomé) et le sieur Tchandaou Koffi dans le village de Kosramé dans l'Adélé, préfecture de Blitta, qui prospère dans la vente de charbon. Ce dernier explique : «*Avant, à peine je pouvais me*

(suite à la page 7)

Depuis le 9 août 2019 au Togo

De nouveaux tarifs à la hausse par la TdE

* La TdE veut rétablir le «déséquilibre social», car les ménages les plus pauvres sont logés à la même enseigne que les industries et entreprises, plus rentables.

Late Pater

C'est acté depuis le 9 août 2019, sur proposition du conseil d'administration de la société togolaise des eaux (TdE). L'arrêté interministériel fixant les tarifs de vente de l'eau au Togo a été signé par les ministres Sani Yaya (économie et finances), Kodjo Adédzè (commerce, transports, industrie, développement du secteur privé et promotion de la consommation locale) et Antoine Lékpa Gbégné (eau, équipement rural et hydraulique villa-geoise). Les nouveaux tarifs fixés sont hors taxes.

Sur l'ensemble du territoire national, le tarif de vente de l'eau potable par la société togolaise des eaux, dans le cadre d'un usage domestique, est de **190 francs Cfa le mètre cube (m³) pour la tranche sociale de 0 à 10 m³ par mois ; 380 francs Cfa le mètre cube pour la tranche de 11 à 30 m³ par mois ; 500 francs Cfa le mètre cube pour la tranche à partir de 31 m³ par mois**. Parallèlement, le tarif de vente aux bornes fontaines payantes est fixé à **265 francs Cfa le mètre cube** alors que le tarif de vente à l'administration publique et aux sociétés est unique et s'élève à **500 francs Cfa le mètre cube**.

La redevance de prélèvement de l'eau souterraine à verser à l'Etat par les opérateurs économiques utilisant des forages pratiqués dans la nappe est fixée à 100 francs Cfa le mètre cube d'eau brute prélevée, pour les sociétés commerciales produisant de l'eau potable conditionnée, les industries minières et autres industries. Les points de prélèvement de l'eau pour ces usages doivent être équipés d'un dispositif de comptage installé par la société togolaise des eaux, précise l'arrêté. Ajoutant que toutes les dispositions antérieures notamment celles contenues dans l'arrêté interministériel du 11 octobre 2001 sont ainsi abrogées.



La Direction Générale de la TdE à Lomé

Pour annoncer ce recadrage, quelques jours plus tôt, la société togolaise des eaux disait vouloir rétablir la justice et l'équité sociale dans la distribution d'eau potable après avoir constaté que le «déséquilibre social» vient du fait que les ménages les plus pauvres sont logés à la même enseigne que les industries et entreprises, plus rentables. Elle expliquait que «la première tranche, qui est la tranche sociale qui va d'une consommation de 00 à 10 m³/mois et facturée à 190 francs Cfa le mètre cube, bénéficie à tous alors même que l'arrêté interministériel prévoit que le prix de vente de l'eau aux entreprises de la zone franche industrielle doit être de 380 francs Cfa le mètre cube. Soit l'équivalent du prix pratiqué pour la seconde tranche de facturation qui va d'une consommation de 11 à 30 m³/mois. Malheureusement, il a été constaté que cette première tranche ne bénéficie pas qu'aux ménages les plus pauvres mais à tous les clients qui consomment moins de 10 m³».

«Il est nécessaire de faire la part des choses afin de redonner au service d'eau potable son caractère social. Le coût de production de 1 m³ d'eau potable est bien au-dessus du prix de vente de la tranche sociale dont bénéficient également les opérateurs économiques qui réalisent des activités rémunératrices. Le recadrage des tranches de facturation de consommation d'eau

potable consiste à redéfinir, pour certaines catégories d'abonnés gros consommateurs, une tranche tarifaire de base de facturation supérieure à la première tranche. Il concerne les abonnés qui sont des gros consommateurs et qui réalisent une activité rémunératrice et l'administration publique», avait conclu la société publique spécialisée dans la gestion de l'eau et de l'assainissement, créée en 1964 avec pour mission de mettre à disposition une eau de qualité, en quantité suffisante et à moindre coût au plus grand nombre de ménages possible, d'assurer l'exploitation des systèmes de production et de distribution d'eau potable, etc.

En fait, c'est une augmentation des prix qui est consacrée. Un double tarif pour des foyers modestes qui consomment, par exemple, 11 ou 12 m³. La facturation de la tranche sociale (0 à 10 m³/mois) est maintenue à 190 francs Cfa le mètre cube, mais elle passe désormais au double à partir de la deuxième tranche (11 à 30 m³/mois) : jusqu'ici, c'était le surplus de la tranche sociale qui était facturé à 380 francs Cfa par mètre cube, hors taxes ; avec le nouveau tarif, c'est toute la consommation qui subit les 380 francs Cfa par mètre cube. Exemple : celui qui payait 2.280 francs Cfa hors taxes va maintenant payer 4.180 francs Cfa pour la même consommation de 11 m³.

Evaluation des politiques et institutions nationales en Afrique

CPIA : 2^{ème} progression consécutive pour le Togo

Le Togo maintient sa progression par rapport à la qualité des politiques socio-économiques et le cadre institutionnel. Selon la Banque mondiale, qui a publié son dernier rapport sur l'évaluation des politiques et institutions nationales en Afrique (CPIA), pour l'année 2018, le pays se classe parmi les 8 pays africains ayant le mieux amélioré la qualité de leurs politiques et institutions, avec un score de 3,2 points sur 6, soit +0,1 par rapport à son score précédent. Cette performance a été tirée par le renforcement de la «politique et gestion de la dette publique», l'amélioration du climat des affaires et les réformes qui «ont conduit à une plus grande transparence, à une réduction de la bureaucratie et à un meilleur rapport coût-efficacité dans le transfert de propriété».

Seul pays africain à avoir augmenté sa note pour le critère «politique et gestion de la dette publique», le Togo est également, avec la Côte d'Ivoire, le seul pays qui a amélioré

sa note en ce qui concerne l'environnement réglementaire des entreprises, un critère qui mesure l'environnement juridique, réglementaire et politique des entreprises privées, notamment en évaluant les réglementations affectant le lancement ou la cessation d'activité, la concurrence, les opérations commerciales en cours, les marchés fonciers et du travail.

Et comme tout n'est pas rose, la Banque mondiale souligne qu'un retard reste à rattraper dans ce classement toujours dominé par le Rwanda avec une note de 4.

La note CPIA du Togo était égale à 3 sur 6 en 2012 ; ce qui lui avait permis d'avoir une allocation IDA de 63 millions de dollars sur 3 ans. En ce temps, si le Togo avait la note du Bénin (3,5), son allocation IDA passerait à 139 millions de dollars ; s'il pouvait obtenir les résultats du Burkina Faso (3,8), son allocation passerait à 237 millions de dollars. De 2012 à 2014, la note du Togo n'a

nullement bougé, comparée à celle des autres pays africains. En contrepartie de sa note en 2014, l'allocation IDA était passée à 103 millions de dollars, derrière la Guinée, le Mali, le Bénin, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Burkina Faso, le Nigeria.

Le CPIA (en anglais, Country Policy and Institutional Assessment) se veut un instrument d'évaluation de la qualité de la politique générale et du cadre institutionnel d'un pays, aux fins de promouvoir la réduction de la pauvreté, une croissance durable et l'utilisation efficace de l'aide au développement. Les notations sont utilisées dans le processus d'allocation des ressources trop limitées de l'Association internationale de développement (IDA). En notant la performance des pays pauvres, le CPIA est ainsi utilisé depuis 1980 pour décider de l'octroi ou non d'un prêt à taux zéro, d'après l'IDA - le fonds de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres de la planète.

Par une rencontre de toute son équipe dirigeante à Sotouboua

L'INSEED consolide ses capacités opérationnelles

Late Pater

C'est une tâche régulière de production des statistiques, couvrant tous les secteurs du développement, qu'assure l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED). Pour la cause, il faut être d'attaque en permanence. Surtout après la nomination du directeur général, à la suite du décret du 10 janvier 2018, suivie des nominations de directeurs, de chefs de divisions et du déploiement du personnel d'appui.

Ainsi, en vue de renforcer les capacités opérationnelles des premiers responsables de l'Institut, les directeurs et chefs de divisions se sont réunis en séminaire de recadrage, les 27 et 30 juin 2018. Il s'en est suivi une seconde rencontre de renforcement des capacités en management et outils de gestion de l'Institut en tant qu'établissement public autonome, du 11 au 16 février 2019. Une recommandation avait été formulée pour instituer une rencontre semestrielle entre la direction générale et les directions centrales et régionales. Ce qui justifie la rencontre actuelle, du 26 au 29 août 2019 à Sotouboua, des premiers responsables de l'INSEED. Au total une trentaine de participants : le directeur général, le secrétaire général, les cinq directeurs centraux, les cinq directeurs régio-

naux, l'agent comptable, les quatorze chefs de divisions en poste, les deux responsables des services rattachés à la direction générale (communication et passation des marchés).

Selon la note aux médias, ces premiers responsables ont spécifiquement fait le point sur l'état d'avancement des grands chantiers que sont la migration du système national de comptabilité 1993 au système



Photo de famille des premiers responsables de l'INSEED

de comptabilité 2008 selon les recommandations des Nations Unies, qui consiste à actualiser et redresser les données de l'année de base (2016 pour le Togo) en appliquant une nomenclature également actualisée de produits et de services au Togo ; les préparatifs du prochain recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 5) ; l'élaboration de la deuxième stratégie de développement de la statistique qui sera le cadre national stratégique intégré de toutes les activités

de système statistique national ; et la revue des résultats préliminaires des principales études portant sur l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, l'enquête par grappes à indicateurs multiples. Ils se sont ensuite partagés les résultats de l'évaluation selon l'approche «motivation basée sur la performance» insuff-



flée par le projet de renforcement des capacités (PRCS), en préparation, financé par la Banque mondiale. Enfin, ils ont présenté les rapports d'activités programmatiques et financiers à mi-parcours pour le compte de l'année 2019 et adopté les grandes lignes du plan de travail annuel (PTA) et du plan de travail et budget annuel (PTBA) 2020 à soumettre au conseil d'administration de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques.

Poursuite des négociations autour du contentieux maritime Togo-Ghana Rendez-vous en septembre pour parachever le travail, selon Stanislas Baba

La mer est le prolongement d'un pays côtier et est partie intégrante du territoire. De plus en plus, elle présente un intérêt économique avec le concept d'économie maritime. Aussi est-il important pour le Togo – qui veut développer des activités économiques en lien avec le hub de transport maritime qu'envisage le Plan national de développement – de savoir où commencent et s'arrêtent sa mer territoriale et sa zone économique et où commence l'accès à la haute mer pour le pays. Car, comme pour les frontières terrestres, il est aussi utile d'avoir des frontières maritimes. Cette précision du ministre-conseiller pour la mer, Stanislas Baba, justifie les tours de discussions qui se multiplient entre le Togo et le Ghana, deux pays côtiers et frontaliers.

Le dernier round des pourparlers (le cinquième) vient de se tenir à Accra au Ghana. Et cette fois-ci, on semble dire que des avancées pointent le nez. Mais, prudence ! «Accra a été l'occasion d'échanger des données techniques notamment sur les données de base c'est-à-dire la distance qui sépare le domaine émergé du domaine maritime. Nous avons aussi discuté des sujets classiques à toutes les négociations comme la question des dispositions transitaires ou intérimaires. Il est juste question de discuter entre les deux pays et de délimiter la frontière maritime

qui nous sépare. Nous avons eu une feuille de route qui a connu un certain retard dû à des difficultés pour collecter certaines données notamment la détermination des bornes qui séparent les deux pays. Aujourd'hui, nous avons convenu qu'entre le 10 et le 20 septembre 2019, les équipes d'études techniques des deux pays vont se retrouver pour parachever ce travail ; après cela, nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité d'arriver à des conclusions sur le tracé possible que nous soumettrons à nos deux chefs d'Etat», résume Stanislas Baba, par ailleurs président du Haut conseil pour la mer au Togo.

Jusqu'ici, les négociations pour la délimitation de la frontière maritime entre le Togo et le Ghana ont connu quatre rounds : en avril 2019 à Lomé, juin 2018 à Accra, octobre 2018 à Lomé et décembre 2018 à Accra. «Peu de progrès ont été réalisés parce que nous n'avons pas encore abordé la substance, la quintessence de la problématique des frontières maritimes. Il est donc temps que nous abordions le fond même des négociations», avait indiqué le président du Haut conseil pour la mer en avril dernier, visiblement lassé. Le quatrième tour des négociations devait permettre aux commissions togolaise et ghanéenne chargées de la question de la démarcation de la frontière maritime entre les deux pays



Stanislas Baba, Ministre-conseiller pour la mer

d'avancer dans la résolution du contentieux. Mais la partie ghanéenne continuait de vouloir recourir à l'arbitrage d'un tiers pour appliquer le droit international sur la question. Dès la première réunion, le Ghana a affirmé l'existence d'une frontière maritime traditionnellement respectée par les deux parties. Ce que le Togo réfute en précisant qu'il n'a jamais existé de frontière maritime définie entre les deux pays.

Les deux parties avaient convenu de proposer des arrangements provisoires conformément aux articles pertinents de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982, sous réserve de la résolution finale relative à la délimitation de la frontière, de suivre le programme de travail assorti de délai dans le cadre des négociations, et de nommer des points focaux permanents pour faciliter la communication régulière au profit des deux pays.

BASKETBALL/FIBA

Le malien Hamane Niang élu président de FIBA Monde

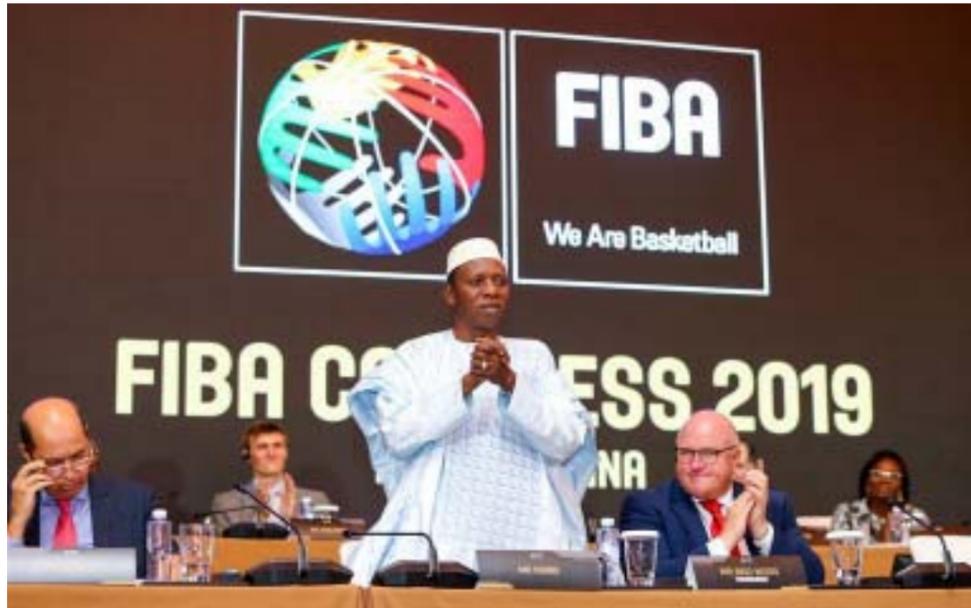
Les délégués de 156 fédérations nationales présents au XXI^e Congrès de la FIBA ont élu jeudi le nouveau président et les nouveaux membres du Bureau central pour la période 2019-2023.

Hervé A.

Hamane Niang, qui succède à Horacio Muratore au poste de président, a été élu à l'unanimité. Il était vice-président de la FIBA et président de FIBA Afrique durant le cycle 2014-2019, lui qui avait auparavant été président de la fédération malienne de basketball et ministre des sports de son pays.

Hamane Niang déclare : " Je tiens sincèrement à remercier les fédérations nationales pour la confiance qu'elles ont placée en moi aujourd'hui. C'est avec humilité que j'accepte cette responsabilité. Je promets de me vouer complètement à la FIBA tout au long de mon mandat et de servir les intérêts de notre sport adoré aux quatre coins du monde. Nous sommes l'instance dirigeante du basketball et nous devons continuer à endosser un rôle de leader dans le développement de notre sport. Ensemble, nous pouvons devenir la communauté sportive la plus populaire du monde."

L'Allemand Ingo Weiss a été



quant à lui réélu pour un second mandat comme trésorier de la FIBA.

Les membres du Bureau central, ainsi que le nouveau président et le nouveau trésorier, rejoignent le secrétaire-général de la FIBA Andreas Zagklis et les présidents des cinq régions de la FIBA - Anibal Manave (Afrique), Carol

Callan (Amériques), Sheikh Saud Bin Ali Al-Thani (Asie), Turgay Demirel (Europe) et Burton Shipley (Océanie) - pour la période 2019-2023.

Le Bureau central nommera un représentant de la National Basketball Association (NBA) et un représentant des joueurs. De plus, le Bureau central se réserve le droit

de désigner des nouveaux membres (avec droit de vote) pour leur vision, leurs connaissances et leur expertise.

Le nouvellement constitué Bureau central se réunira pour la première fois le samedi 14 septembre à Beijing, à l'occasion du week-end final de la Coupe du Monde FIBA 2019.

Mamoutou Touré élu président de la FEMAFOOT

Après presque deux ans passés sous l'égide d'un comité de normalisation estampillé FIFA (CONOR), la Fédération malienne de football (Femafoot) revient à la normale. Jeudi, l'assemblée générale électorale a élu le nouveau président de l'instance, Mamoutou Touré alias Bavieux, vainqueur de son rival Salaha Baby d'une très courte tête par 32 voix contre 30 (sur 62) !

En octobre 2017, un précédent scrutin avait débouché sur le même résultat mais la FIFA ne l'avait pas homologué. Cette fois, le vote a été supervisé par les instances internationales et le football malien va pouvoir repartir de l'avant.

"Nous sommes animés par un sentiment de fierté, de devoir accompli. Le CONOR a rempli sa part du contrat. Le seul slogan qui vaille désormais, c'est avançons. Regardons de l'avant. Dites-vous 'plus jamais ça'. Le CONOR a fait une passe décisive, et c'est à l'attaquant de marquer le but de la victoire", a commenté la présidente du Comité de Normalisation, Mme Dao Fatoumata Guindo, dans des propos rapportés par le site Footmali.

Les Iraniennes pourront aller au stade

Les Iraniennes seront enfin autorisées à se rendre au stade pour assister aux matches de l'équipe nationale de football. Le ministère iranien des Sport a annoncé que l'accès à la rencontre de qualification au Mondial 2022 entre l'Iran et le Cambodge, le 10 octobre 2019, serait ouvert aux supportrices.

Une décision qui s'explique par les pressions exercées par la FIFA sur l'Iran, l'instance internationale ayant même menacé Téhéran de sanctions. En Iran, les femmes sont bannies des stades depuis la Révolution islamique en 1979.

"Les femmes pourront aller au stade Azadi (à Téhéran) le 10 octobre 2019 pour le match entre l'Iran et le Cambodge, a déclaré Jamshid Taghizadeh, l'adjoint du ministre des Sports chargé des affaires juridiques et provinciales. Il n'y a pas d'interdiction légale. Notre point de vue sur les femmes, à tous les niveaux, est de préparer les conditions nécessaires à leur succès." Quatre femmes ont récemment été détenues au stade Azadi avant d'être relâchées, selon un rapport publié le 18 août par l'agence semi-officielle Isna.

Briana Williams positive

Après l'affaire Christian Coleman, la rubrique dopage se déplace vers la Jamaïque. Selon le Jamaica Gleaner, la jeune sprinteuse Briana Williams, seulement âgée de 17 ans, a été contrôlée positive à un diurétique.

Le test a été effectué lors des championnats de la Jamaïque, en juin dernier à Kingston. Les échantillons A et B ont révélé la présence d'hydrochlorothiazide, un diurétique. L'avocat de la jeune athlète, sacrée championne du monde junior l'an passé sur 100 et 200 m, conteste toute prise de produit illicite de manière volontaire et défend la thèse de la présence du produit dans un médicament contre la grippe. " Je peux confirmer que ce médicament contenait un diurétique après avoir fait une analyse de notre côté, explique l'avocat.

Pourtant, ce diurétique ne figurait pas parmi les ingrédients indiqués du médicament que Briana a pris en juin. Elle n'a pas commis de faute. " Briana Williams risque jusqu'à 4 ans de suspension.

COUPE DU MONDE / BASKETBALL

Le Nigéria fait une remontée fantastique

Les D'Tigers du Nigéria font une remontée fantastique dans les prévisions de FIBA Monde en prenant la 7^{ème} place juste derrière la Grèce et devant l'Argentine. Jamais une équipe africaine n'a été aussi mieux placée avant le début d'une Coupe du monde FIBA.

Il y a dix jours, le Nigéria, vice-champion d'Afrique 2017 occupait la 8^{ème} place dans les prévisions de cette Coupe du monde 2019. Quelques jours plus tard, les

D'Tigers sont redescendus à la 18^{ème} place tandis que les tunisiens remontaient à la 15^{ème} place de ce Power Rankings.

Entre temps, le Nigéria a signé deux victoires consécutives contre la Pologne et le Monténégro dans le tournoi international de Peak, ce qui lui a permis de marquer des points supplémentaires et passer ainsi devant l'Argentine. Les nigériens restent sur un excellent bilan de cinq victoires en six matchs officiels de préparation

pour la Coupe du monde FIBA 2019 dont deux succès contre la République Dominicaine et un autre face au Canada.

Avec désormais une 7^{ème} place qui est loin d'être anodine, le Nigéria avance désormais comme un probable leader du groupe B et un sérieux candidat au Top 8 de la compétition sur les 32 équipes présentes en Chine.

Une chose est sûre, les D'Tigers ont des éléments solides pour viser au-delà des quarts de

finale de cette coupe du monde FIBA 2019. Le Nigéria dispute son premier match ce vendredi à 9h30 contre la Russie. Par ailleurs, la Serbie est toujours considérée comme futur champion du monde devant les États-Unis tenant du titre qui occupent la deuxième place. Derrière, l'Australie occupe la troisième place, l'Espagne (4^{ème}), la France (5^{ème}) et la Grèce (6^{ème}). L'Argentine occupe la 8^{ème} place, la Lituanie (9^{ème}) et le Brésil (10^{ème}).

FOOTBALL/LIGUE DES CHAMPIONS

Paris retrouve Madrid

L'UEFA a procédé à Monaco, jeudi, au tirage au sort de l'édition 2019-2020 de sa ligue des champions. Le Paris Saint-Germain, placé dans le groupe A, a notamment hérité du Real Madrid.

Le Paris Saint-Germain, champion de France, le LOSC, dauphin du club de la capitale, et enfin l'Olympique Lyonnais, troisième la saison passée et qualifié directement pour la phase de groupes grâce à la victoire finale de Chelsea en Ligue Europa, attendaient avec impatience leurs adversaires européens.

Le club de la capitale va retrouver un adversaire qu'il connaît bien puisque la formation de Thomas Tuchel sera opposée au Real Madrid de Zinedine Zidane dans le



groupe A ! En plus de ce cadreur européen, les Parisiens devront assurer contre le Club Bruges KV mais aussi face à Galatasaray. Deuxième de Ligue 1 la saison passée, le LOSC a hérité d'un groupe plutôt relevé avec Chelsea, l'Ajax Amsterdam et enfin le Valencia CF (groupe H). À l'inverse, l'Olympique Lyonnais aura une carte à jouer dans le groupe G.

Huitièmes de finaliste la saison passée, les Gones joueront contre le Zenit, le Benfica Lisbonne et le RB Leipzig. Un groupe qui semble donc à la portée des hommes de Sylvainho. Et dans cette édition 2019-2020, il faudra suivre avec attention les matches de la poule F, qui comprend le FC Barcelone, le Borussia Dortmund, l'Inter Milan et le Slavia Prague.

Un quatrième titre pour Agbegenou

La Française d'origine togolaise décroche à Tokyo sa 4^e médaille d'or mondial (- 63 kg), devenant la Française la plus titrée de l'histoire à des Championnats du monde.

En battant en finale la Japonaise Miku Tashiro, la Française a décroché, jeudi, son 4^e titre mondial, après ceux de 2014, 2017 et 2018. Un exploit qui fait d'elle la judokate française la plus titrée de l'histoire à des Championnats du monde.

Véritable phénomène, la Francilienne a fait preuve d'une incroyable détermination, remportant ses trois combats matinaux sur Ippon (dont deux exécutés en moins de 15 secondes) pour se hisser en demi-finale où elle fait preuve de maîtrise contre la Néerlandaise Juul Franssen (victoire sur waza-ari).

En finale, dans un Nippon Budokan surchauffé, elle est allée au bout d'elle-même et d'un hallucinant combat de plus de 10 minutes pour s'offrir, en larmes, une quatrième médaille d'or mondiale.

L'an prochain, Clarisse Agbegenou retrouvera Tokyo, cette fois pour aller chercher la médaille d'or olympique et effacer sa déception des Jeux de Rio où elle avait décroché l'argent.

Rapport d'alerte 2019 sur les Objectifs de développement durable (suite)

ODD 5 : au 1er janvier 2019, une moyenne de 24,3% de femmes dans les parlements nationaux

Jean AFOLABI

ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. La qualité de vie des femmes dans le monde entier s'est améliorée. Moins de filles sont contraintes de se marier précocement, davantage de femmes siègent dans les parlements et occupent des postes de direction, et les lois sont réformées afin de faire progresser l'égalité des sexes. En dépit de ces avancées, des lois et des normes sociales discriminatoires restent omniprésentes, de même que des pratiques néfastes et d'autres formes de violence contre les femmes et les filles. Les femmes restent sous-représentées à tous les niveaux du pouvoir politique. Dans le monde entier, les femmes et les filles accomplissent une part disproportionnée des travaux domestiques non rémunérés. De plus, elles restent confrontées à des obstacles en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, dont des restrictions légales et un manque d'autonomie pour toute prise de décisions. Les femmes et les filles sont parmi les personnes les plus défavorisées ; elles font face aux effets combinés des discriminations sexistes et d'autres formes de discrimination.

Les femmes et les filles continuent de subir des pratiques néfastes qui affectent profondément leur vie. À travers le monde, les femmes et les filles continuent de subir des violences et des pratiques cruelles qui portent atteinte à leur dignité et à leur bien-être. Dans tous les pays, la violence infligée par un partenaire intime affecte les femmes de tous âges et de toutes origines ethniques, quels que soient leur situation socioéconomique et leur niveau d'éducation. D'après les dernières données disponibles portant sur 106 pays, dans les 12 mois précédant l'enquête, 18% des femmes et des filles âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire actuel ou d'un ex partenaire. La mutilation génitale féminine est une violation profondément préoccupante des droits fondamentaux qui affecte au moins 200 millions de femmes dans les 30 pays où la pratique est répandue, dont la moitié se trouve en Afrique de l'ouest. En moyenne, la prévalence de ces mutilations a diminué d'un quart depuis 2000 environ. Il n'en reste pas moins que, en moyenne, une fille sur trois âgée de 15 à 19 ans a été excisée dans ces pays, contre près d'une sur deux en 2000. Le mariage des enfants, autre pratique préjudiciable, a continué de diminuer à travers le monde ; cette baisse résulte en grande partie des progrès réalisés en Asie du Sud. Dans cette région, le risque qu'une fille se marie dans son enfance a diminué de plus de 40% depuis 2000. De plus en plus, le problème mondial du mariage des enfants se déplace de l'Asie du Sud vers l'Afrique subsaharienne, où les taux de mariages d'enfants ont diminué à un rythme plus modeste.

Les femmes et les filles accomplissent une part disproportionnée des travaux domestiques et des soins non rémunérés. En moyenne, sur près de 90 pays, tous les jours, les femmes consacrent près de trois fois plus de temps que les hommes aux travaux domestiques et aux soins non rémunérés. Ce travail inclut diverses activités non rémunérées, telles qu'aller chercher de l'eau ou du bois de chauffe, prendre soin des enfants et des personnes âgées, ainsi que des tâches domestiques. Les données suggèrent aussi que l'écart entre les sexes est plus important quand les femmes ont de jeunes enfants à la maison. Des cuisinières inefficaces, une alimentation en eau non potable, des services d'assainissement insuffisants et des transports inadéquats augmentent la charge de travail des femmes, tout comme le manque d'éducation et de soins durant la petite enfance, de soins à long terme et d'accès à la protection et aux services sociaux. Ce problème est aggravé par des conceptions traditionnelles du rôle des femmes dans la société. Lorsque les femmes prodiguent des soins et effectuent des tâches domestiques, elles disposent de moins de temps pour effectuer un travail rémunéré, s'éduquer et avoir des loisirs et sont encore plus défavorisées sur le plan socioéconomique.

À la maison, au travail et dans la vie politique, les femmes ne participent souvent pas à la prise de décisions. Au 1^{er} janvier 2019, la représentation des femmes dans les parlements nationaux se situait entre 0% et 61,3%, avec une moyenne de 24,3% ; soit une augmentation de 5 points de pourcentage depuis 2010. Dans 103 pays et zones disposant de données, la représentation des femmes dans les organes délibérants locaux élus a varié de moins de 1% et s'est rapprochée de la parité à 50%, avec un taux médian de 26%. La représentation des femmes dans les administrations locales est de 40% ou plus dans seulement 15 pays et zones. Lorsque des quotas en fonction du sexe sont prévus par la loi, des proportions significativement plus élevées de femmes sont élues tant au niveau national que local. Les pays ayant une plus grande proportion de femmes dans les administrations locales ont généralement une plus grande représentation de femmes au parlement.

Dans le secteur économique mondial, on observe une tendance à la hausse de la proportion de femmes occupant des postes de direction. Depuis 2000, cette proportion a augmenté dans toutes les régions et groupements de pays, sauf dans les pays les moins avancés. Cependant, ce taux reste anormalement faible. Les femmes représentaient 39% de la population active en 2018, mais détenaient seulement 27% des postes d'encadrement. Ce manque de pouvoir de décision se traduit aussi dans les ménages. D'après des données portant sur 51 pays, seulement 57% des femmes âgées de 15 à 49 ans, mariées ou en couple, prenaient leurs propres décisions en matière de relations sexuelles, d'utilisation de contraceptifs et de soins de santé. Il est essentiel pour

l'autonomisation et le plein exercice de leurs droits en matière de procréation que les femmes et les filles puissent prendre les décisions qui les concernent et être en mesure d'agir en conséquence.

Dans de trop nombreux pays, l'absence de cadre juridique ne permet pas de protéger les droits des femmes. Ces 25 dernières années, des progrès ont été accomplis en matière d'égalité des sexes grâce à la création de nouvelles lois et la réforme de lois existantes. Malgré cela, des lacunes préoccupantes subsistent. Cette conclusion provient d'une étude basée sur des données recueillies en 2018 portant sur quatre domaines du droit dans 53 pays. Dans près d'un tiers des pays étudiés, des lacunes ont été constatées dans les cadres juridiques généraux et dans le domaine de la vie publique. Par exemple, près de deux tiers de ces pays n'avaient pas de lois prenant en compte les discriminations directes ou indirectes envers les femmes. Dans le domaine de la violence à l'égard des femmes, des lacunes juridiques ont été constatées dans plus du quart des pays étudiés. Parmi ces pays, 68% n'avaient pas de lois sur le viol fondées sur le principe du consentement. Dans les domaines de l'emploi et des avantages économiques, ainsi que du mariage et de la famille, 29% et 24% des pays, respectivement, avaient des lacunes juridiques. Par exemple, plus de la moitié des pays ne disposaient pas de lois pour imposer un salaire égal pour un travail de valeur égale. Moins d'un tiers des pays avaient des lois fixant, sans exception, à 18 ans l'âge minimal du mariage pour les femmes et les hommes.

Des écarts de financement limitent la mise en œuvre de lois et de politiques sur l'égalité des sexes. La budgétisation tenant compte des sexes a pour but d'établir une relation entre les exigences législatives et les politiques sur l'égalité des sexes et les allocations de ressources. Bien que, dans le monde, des progrès aient été accomplis dans la mise en œuvre de budgets favorisant l'égalité des sexes, d'importants écarts subsistent. Par exemple, de nombreux pays ont encore à établir un système général de suivi des ressources allouées pour l'égalité des sexes et à mettre à la disposition du public ces données. Selon une analyse de données de 2018 portant sur 69 pays et zones, 13 pays (19%) respectaient intégralement les critères requis et 41 pays (59%) n'étaient pas loin de les satisfaire. Les pays, le plus souvent, élaborent des directives sur la budgétisation sexospécifique, utilisent des données ventilées par sexe pour éclairer les décisions budgétaires et procèdent a posteriori à des évaluations. Les données ont aussi montré des lacunes dans la mise en œuvre des politiques. Dans le même ensemble de pays, 90% avaient des politiques et des programmes en place pour remédier aux disparités entre les sexes, mais 43% seulement mentionnaient l'allocation de ressources adéquates pour leur mise en œuvre.

Dans le cadre du Projet régional en Afrique de l'Ouest / Avec la coopération française

La Police nationale équipée contre le trafic de stupéfiants

Jean AFOLABI

Le service de sécurité intérieure de l'ambassade de France au Togo a procédé, le mercredi 28 août, à la remise officielle de 15 postes portatifs radio avec équipement d'écoute discrète ainsi que de 10 lampes torches tactiques. Ces équipements sont destinés aux unités spécialisées en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants de la Direction centrale de la police judiciaire togolaise (DCPJ), ainsi qu'à l'Office Central de répression du trafic illicite des drogues et du blanchiment (OCRTIDB).

De source de l'ambassade française, il s'agit pour les enquêteurs de ces services d'être mieux équipés lors de leurs enquêtes visant à démanteler les réseaux de trafiquants. Des actions locales de formation seront effectuées par l'expert technique international, conseiller du Directeur général de la police nationale (DGPN), afin de former les enquêteurs à son utilisation.



Le directeur général adjoint de la police nationale, le commissaire divisionnaire Mikidjié Balate, le directeur de l'OCRTIDB, le colonel Yao Kondi, ainsi que le chef de la Division stupéfiants de la police judiciaire, le commissaire Bitiane Kongna, représentant le directeur central de la police

Le don de matériel opérationnel a été financé par la direction de la coopération de sécurité et de défense du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (programme 209), et s'inscrit dans le cadre du Projet régional de lutte contre le trafic des stupéfiants en Afrique de l'Ouest. Le directeur général adjoint de la police



judiciaire ont chaleureusement remercié la coopération française pour son appui continu.

Sur la base du Rapport annuel 2018 de la Banque centrale (BCEAO)

A l'exception du Togo, "risque de surendettement faible ou modéré" dans l'UEMOA

Les pays de l'UEMOA - Union économique et monétaire ouest africaine, regroupant le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo - présentent un "risque de surendettement faible ou modéré", à l'exception du Togo, révèle le rapport annuel 2018 de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). "[...] à la faveur de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) et de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), l'analyse de la dette des pays de l'Union montre une amélioration du profil des indicateurs d'endettement", indique le document. A l'exception du Togo, "la mise à jour des analyses de viabilité de la dette

effectuée dans les pays" membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine fait état d'un "risque de surendettement faible ou modéré", précise le rapport. Il souligne cependant que pas un seul pays de l'Union "n'a accumulé d'arriérés de paiement sur sa dette extérieure, en 2017". Forts de cela, La Banque centrale estime que "les Etats doivent poursuivre les réformes structurelles pour accroître leur potentiel de croissance et mettre en œuvre des stratégies d'endettement public compatibles avec la préservation de la soutenabilité à moyen et long terme de la dette publique".

Néanmoins, selon les dernières données disponibles, "l'encours global de la dette extérieure des Etats

membres de l'Union, à fin décembre 2017, est ressorti à 17.656,4 milliards de francs CFA". Il était de "15.658,6 milliards de francs CFA à fin décembre 2016, soit une hausse de 12,8%". Le rapport précise que le ratio de l'encours de la dette extérieure sur le PIB était de 27,5% en 2017 contre 26,1% un an plus tôt. "Par pays, détaille le rapport, ce ratio s'est établi à 22,1% contre 22,4% en 2016 au Bénin, 24,0% contre 27,4% au Burkina Faso, 24,5% contre 23,1% en Côte d'Ivoire, 47,4% contre 42,9% en Guinée-Bissau, 24,4% contre 25,0% au Mali, 29,7% contre 28,2% au Niger, 36,6% contre 32,1% au Sénégal et 19,2% contre 19,4% au Togo".

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre Près de 329 milliards adjugés le mardi 27 août par les banques togolaises

Les banques et établissements de crédit de la place Togo, dans le cadre des adjudications hebdomadaires de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), se sont adjugés 328,767 milliards, valeur 27 août 2019, sur un total de 3.690,000 milliards injectés, la totalité du montant mis en adjudication. L'opération arrive à échéance le lundi 02 septembre 2019, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 3,1005% et 3,3241%.

Au total, quatre-vingt-quatre (84) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte

d'Ivoire, du Mali et du Sénégal s'adjugent respectivement 1.259,282 milliards, 606,617 milliards et 482,194 milliards. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso avec 391,395 milliards, du Bénin avec 300,360 milliards, et du Niger avec 282,951 milliards. La Guinée-Bissau fait 38,434 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications est ressorti à 3.540,2 milliards en mai 2019, contre 3.694,8 milliards un mois plus tôt, soit une baisse de 4,2%. Le montant moyen retenu au terme des adjudications est passé de 3.460,0 milliards en avril 2019 à 3.445,1 milliards en mai 2019. Le taux moyen pondéré sur le guichet heb-

domadaire est ressorti à 2,81% en mai 2019, contre une réalisation de 3,58% en avril 2019.

Au titre du marché monétaire régional, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications est ressorti à 3.802,7 milliards en juin 2019, contre 3.540,2 milliards un mois plus tôt, soit une hausse de 7,4%. Le montant moyen retenu au terme des adjudications s'est établi à 3.460,0 milliards en juin 2019. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,82% en juin 2019, quasi-stable par rapport à mai 2019.

Vacances utiles et citoyennes

Fin de l'édition 2019

Etonam Sossou

Les centres aérés des vacances 2019, appartiennent désormais à l'histoire depuis le 27 août. La cérémonie de clôture a été présidée par Victoire Tomégah-Dogbé, ministre en charge de la jeunesse, à la maison des jeunes d'Amadahome.

Les centres aérés sont organisés dans le cadre du Programme Vacances Utiles et Citoyennes (VUC) mis en œuvre par le ministère chargé de la jeunesse. Cette année, ils se sont déroulés à Lomé (Amadahomé et Togblécopé), à Kara et à Mango. Au total 1476 participants dont 924 filles et 552 garçons ont été enregistrés sur l'ensemble des sites.

A Mango et à Kara, les activités des centres aérés ont lieu du 12 au 23 août 2019, tandis que celles de Lomé ont duré du 12 au 27 août.

Sur les 4 sites, les jeunes ont été initiés, dans divers ateliers, au perlage, à la sérigraphie, à l'art culinaire, à la décoration de chaussures, au dessin d'art, au cosmétique,



à l'informatique et au macramé.

Les centres aérés ont été également meublés d'activités socioculturelles et des causeries éducatives portant sur la prévention des IST-VIH/SIDA et des grossesses précoces, les méfaits de la drogue et des conduites addictives, la promotion des valeurs civiques et citoyennes. «*Ce que vous avez appris ici, personne ne peut vous l'enlever... Soyez en les relais vivants*», a dit Victoire Tomégah-Dogbé à l'endroit des participants, les exhortant à continuer à entretenir le vivre-ensemble et les valeurs ci-

toyennes qui leur avaient été inculquées au cours de ces centres aérés. Les meilleurs élèves ont été récompensés avec des kits scolaires. Dans le cadre du programme VUC 2019, il a été organisé à l'intention de 300 meilleurs lauréats du BEPC, une excursion à Lomé, à Notsè et à Kara, dénommée «*Tour d'excellence*».

Le Programme VUC vise à promouvoir l'excellence et à offrir aux jeunes des espaces de distraction, d'éducation et d'apprentissage pour occuper utilement leur temps de vacances.

Programme de réparations du Hcrrun

Des victimes enterrent la hache de guerre et se consacrent à une nouvelle vie

(suite de la page 3)

procurer 15 sacs de charbon pour aller vendre. Aujourd'hui, avec l'argent des indemnités, mon stock s'élève à plus de 100 sacs que je revends mensuellement dans la capitale Lomé. J'ai pu obtenir un crédit à la banque pour étendre aussi mes activités agricoles avec les champs de maïs. Pour couronner le tout, j'envisage d'acheter un camion pour le transport de mes marchandises», dit Tchandaou Koffi qui perd son latin quand il s'agit de remercier le HCRRUN. «*Je ne sais quoi dire si ce n'est un grand merci au HCRRUN et le gouvernement. Je suis très content*», a-t-il dit, affirmant que ce «*geste*» a apaisé ses souffrances et contribué à chasser les démons de haine et de vengeance qui l'habitaient et le hantaient.

Une constante. Le leitmotiv qui revient dans les propos de toutes ces personnes rencontrées est une forme de reconnaissance à l'endroit des autorités du pays qui ont initié ce programme de réparation. A en croire la présidente du HCRRUN, Awa Nana Daboya, ce programme est un volet important de la mission du HCRRUN d'autant qu'il s'inscrit comme une obligation impérieuse primordiale et préalable à la réussite du processus de réconciliation. «*Il a l'avantage de susciter l'adhésion des populations à ce processus*» a-t-elle dit.

Une assertion qui se vérifie quotidiennement sur le terrain selon le constat des responsables des comités de paix et préfets. «*Lorsque vous perdez tout et que vous retrouvez les moyens de renaître, on est occupé autrement*

que de penser au passé. C'est ce que nous remarquons chez les victimes indemnisées», témoigne Edmond Edoh Akakpo, le préfet de l'Ogou, une zone durement éprouvée par les violences politiques surtout en 2005. Son collègue de Tchoudjo, Monpion Matéindou, renchérit : «*Sans contestes mesures, les indemnités ont beaucoup participé à l'apaisement dans notre préfecture, je le dis et je le confirme. Notre souhait le plus ardent est que les Togolais se décident à aller vraiment à la réconciliation totale*». Il lance un appel pour que les activités politiques ne soient plus sujettes à des violences comme celles que le pays a connues dans le passé. C'est aussi le message que prônent beaucoup de victimes réparées qui estiment avoir pardonné aux auteurs de ces violences. Il en est de même pour les Ayant-droits dont les parents ont trépassé. Ils auraient souhaité que leurs parents vivent pour pouvoir jouir de ces indemnités. Hélas...

Avec l'argent perçu, certains orphelins ont pu rebondir et se prennent en charge. Le jeune Lagassou Koffi Anadou fait partie de cette catégorie de personnes. Agé de 25 ans aujourd'hui, il a ouvert sa boutique de vente de CD et de matériels électroniques au bord de la nationale N°1 dans le village d'Agbandi dans la préfecture de Blitta. «*Sans cet argent du HCRRUN, je ne pourrais jamais m'offrir une telle boutique. Les affaires marchent un peu un peu et ça me permet de me prendre en charge*», se confie-t-il. D'autres ont tenu à honorer la mémoire de leurs défunts en leur offrant des funérailles et un lieu de

sépulture dignes. C'est ce qui est fait à feu Batchazi. Ses enfants ont décidé de refaire sa tombe pour qu'il ait un aspect présentable dans le cimetière du village de Kolowaré dans la préfecture de Tchoudjo.

Il est indéniable que les indemnités constituent un volet important de la mission du HCRRUN comme le soulignait à juste titre sa présidente. Ces premières constatations, au vu de la satisfaction de la majorité des 7.660 victimes déjà indemnisées et surtout des incidences positives sur le processus de réconciliation et du vivre ensemble, doivent être renforcées et poursuivies dans les meilleurs délais. Pour ce faire, le gouvernement devra augmenter substantiellement la dotation annuelle du HCRRUN (2 milliards en 2017, 5 milliards en 2018 et 5 milliards en 2019) pour permettre à l'institution de servir le gros de la troupe qui attend et qui trépigne d'impatience.

Il est vrai que le rigoureux dispositif de vérification de l'identité des victimes en vue de parer à toute éventualité de fraude ralentit un peu le déroulement des opérations d'indemnités. Mais, c'est de bonne guerre pour que les vraies victimes ou ayants-droits soient ceux qui reçoivent effectivement les indemnités. Les récentes tentatives des fraudeurs viennent rappeler une fois encore au HCRRUN qu'il doit rester vigilant en tout temps et en tout lieu pour que ce programme puisse consolider les acquis et permettre au pays d'aborder d'autres échéances politiques avec plus de sérénité.

Gestion des centres médico-sociaux

Anadeb forme les acteurs de Legbassito et Vakpossito

Une vingtaine d'acteurs des centres médico-sociaux de Vakpossito et de Legbassito, ont été formés du 27 au 29 août sur la gestion de leurs structures. Pendant 3 jours, les participants (membres de comité de gestion de santé COGES et des comités cantonaux de développement CCD) ont acquis à travers les communications et échanges, les meilleures techniques de suivi et de gestion des ouvrages sanitaires afin d'offrir des services de qualité aux populations. «*Les questions de mauvaise gestion sont courantes dans la gestion de nos centres de santé, ce qui fait que l'entretien des infrastructures et des services n'est pas au rendez-vous. Ce qui a un effet très négatif sur la qualité des soins offerts. Cette formation va permettre une meilleure gestion mais aussi renforcer les capacités des membres des CDQ qui sont des acteurs externes en vue d'assurer le contrôle citoyen de l'action des acteurs centraux des centres de santé*», a expliqué Hyacinthe Alao, Directeur des opérations à



ANADEB.

En effet, il y a de cela quelques semaines, les cantons de Legbassito et de Vakpossito, ont bénéficié de centres médico-sociaux grâce au financement du Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) piloté par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB).

Entre autres thématiques, les travaux se sont déroulés sur la mobilisation communautaire, l'animation et l'organisation des communautés, le rôle et le fonctionnement des COGES, la gestion du financement

communautaire dans le domaine des soins de santé primaire et l'organisation des soins intégrés et le monitoring.

L'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), le bras opérationnel du ministère du développement à la base, assure depuis 2011 la mise en œuvre de la politique nationale de développement à la base définie par le gouvernement et veille à l'intégration de la dimension 'développement à la base' dans les politiques, plans, programmes et projets de développement.

Promotion de l'excellence

TOGOCEL offre une formation en informatique aux meilleurs élèves

TOGOCEL a organisé en collaboration avec IPNET une structure spécialisée dans les métiers de l'informatique, une formation gratuite de cinq jours en programmation informatique du 26 au 30 août 2019, aux meilleurs candidats du BAC 1 dernier. Cette formation selon les premiers responsables de la leader de la téléphonie mobile, a pour but de

promouvoir l'excellence dans les lycées et collèges du Togo en faisant découvrir aux jeunes élèves la programmation informatique qui nourrit leur créativité et la faculté de résolution des problèmes. En tout 66 élèves bénéficieront de cette formation dont 33 à Lomé au siège de IPNET et 33 à Kara au Collège Militaire Eyadéma de Tchitchao.

Pour les bénéficiaires, cette formation offerte par Togocel, une belle opportunité pour se familiariser avec l'informatique, maîtriser les b-a-bas et pourquoi pas s'inscrire dans une filière de ce domaine après le Bac2.

Togo cellulaire va poursuivre ce projet les années prochaines et l'étendre à plus d'élèves et d'autres disciplines.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1492
DE LOTO BENZ DU 21 Août 2019

Ce mercredi 28 Août 2019, nous prenons part au tirage de LOTO BENZ qui porte le N°1493.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, c'est à LOME, KPALIME, SOKODE et DAPAONG que des gros lots ont été enregistrés.

Ainsi dans la capitale, nous avons recensé deux lots de 1.000.000F CFA, remportés auprès des opérateurs 30143 et 70349.

La ville de KPALIME s'est démarquée par un lot de 1.250.000F CFA et un gros lot de 2.500.000F CFA, gagnés sur les points de vente 4033 et 40038.

C'est un super gros lot de 3.000.000F CFA qui a fait le bonheur d'un de nos parieurs qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 10230 basé à SOKODE.

Un parieur basé à DAPAONG a remporté la somme de 1.000.000F CFA sur le point de vente 1119.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1493 de LOTO BENZ du 28 Août 2019
Numéro de base

52 67 21 22 08

Jusqu'au 30 Septembre 2019



TOGO CELLULAIRE a 21 ans, passez des appels illimités vers 2 numéros préférés !



Parlez illimité

complice en intra-réseau

*919*14*1#

300 Fcfa

2 numéros complice
illimité en intra-réseau

Souscription
*919*14*1*1#

1 jour

1000 Fcfa

2 numéros complice
illimité en intra-réseau

Souscription
*919*14*1*2#

10 jours

2000 Fcfa

2 numéros complice
illimité en intra-réseau

Souscription
*919*14*1*3#

30 jours

NB: changement de numéro complice *919*14*1*4# (coût 200f) | Solde : *919*14*1*5#

#21ans #JoyeuxAnniversaire



**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**

